

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des ANNONCES Avenue de la Gare, SION
 Tél. 2.36 - Chèque post. N° 485
 Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
 Correspondants à l'Étranger.
 ANNONCES : La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse 10 ct., Étranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct.

Administration et Rédaction: Imprimerie-Lithographie Fiorina & Pellet, Sion
 Téléphone No 2.14.60
 Chèques post. No 1114

Abonnements :
 SUISSE: un an . . . Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
 6 mois . . . 4.50 " " " " 6.50
 3 mois . . . 2.50 " " " " 3.50
 ÉTRANGER: un an „ 15.—

Vingt ans après...

(De notre Correspondant atitré)

On a l'impression fort nette qu'entre le Reich et l'Angleterre, c'est surtout le problème colonial qui est une pomme de discorde. Il était donc intéressant de connaître les termes du discours que prononcerait M. Chamberlain au banquet traditionnel ayant lieu chaque année, le 9 Novembre, au palais de Guildhall à l'occasion de l'élection du nouveau lord-maire de la Cité de Londres.

C'est en présence du corps diplomatique, des membres du gouvernement, des grands dignitaires de l'armée, de la marine, de l'Église et de la Magistrature, que le premier ministre britannique a déclaré qu'il ne fallait pas parler de conflit, pas plus que de victoire, entre les deux camps réunis à Munich. L'accord convenu laisse, au contraire, entrevoir, selon lui, qu'il doit être possible, pour les quatre puissances signataires, de s'entendre, non seulement pour empêcher les catastrophes, mais aussi pour faire renaitre la prospérité et la collaboration entre tous les pays. Pour cela, l'Angleterre doit être forte, afin qu'elle puisse être traitée partout avec respect. Le gouvernement, déclare M. Chamberlain, veut arriver à ses fins, concernant la paix, et s'il voit la paix menacée, il usera de toute son influence pour la sauvegarder. Et même si la guerre éclatait, il saisirait toute occasion pour l'arrêter.

Mais M. Chamberlain nous paraît trop optimiste lorsqu'il termine en déclarant que les conditions politiques en Europe sont en train de se stabiliser, de préparer la voie à une période plus calme. Nous ne voyons en effet guère comment l'on pourrait, aujourd'hui, avoir l'espoir d'assister à ce triomphe de la paix et de la justice que chacun entrevoyait avec tant de confiance, il y a de cela exactement vingt ans, le matin de la signature de l'armistice mettant fin à la grande guerre! Les chefs des régimes autoritaires, armés à outrance, n'évoquent en effet jamais que la force.

Où, décidément, M. Chamberlain nous paraît trop optimiste. A la moindre occasion, le chancelier du Reich brandit à présent la menace des colonies. N'a-t-il pas été jusqu'à déclarer que si l'Allemagne n'obtenait pas son droit par la voie normale des négociations, elle saurait l'exiger? On peut dire qu'entre Berlin et Rome il y a une ligne de conduite où l'affaire coloniale occupe une place d'honneur et où le mot d'ordre consiste à affirmer toujours et ce sont les Etats démocratiques qui déclenchent contre le dit axe une véritable agitation guerrière!

La vérité doit cependant être proclamée. C'est le formidable réarmement du Reich, c'est aussi le développement incontestable de tout un appareil, de tout un régime militaire en Italie, désormais l'alliée de l'Allemagne, qui ont poussé fatalement les Etats démocratiques à compléter, voire même à renouveler de fond en comble, leurs moyens de défense certainement trop négligés au début.

Cette course aux armements ruinerait les nations autant qu'une guerre si une entente raisonnable de limitation n'intervient point à temps pour y mettre fin. Or, à peine parvient-on d'une volonté de rapprochement entre les deux axes, que voici la radio, et puis la presse, qui transmettent au monde entier les violentes paroles du chef allemand montrant à tous, et partout, des millions d'hommes en armes menaçant le rameau d'olivier que la malheureuse Allemagne promène sur toute la terre! Il faudrait vraiment le cerveau d'un Michel-Ange ou un marbre du Parthénon pour nous montrer Adolf Hitler implorant la paix devant la grande figure du dieu de la guerre germanique et ne recevant que cette réponse: Souviens-toi que tu es un enfant de cette pure race de géants dont la sauvagerie sublime ne vit que du souffle de la guerre, de ce souffle qui l'a inspiré le livre mystérieux où déjà tu entrevoyais l'avenir que je te réserve!

Le Reich veut donc mener le monde. Et c'est cela sans doute qui lui inspire toutes ces démonstrations antisémites, incendies et dévastations, actes dignes d'un autre âge qui nous démontrent clairement ce que deviendrait l'Europe si la défense nationale n'était pas sérieusement organisée pour protéger les nations contre la menace guerrière que l'on voit à l'œuvre. Nous croyons que M. Eden plonge davantage dans l'avenir lorsqu'il déclare à Londres, à la Chambre des Communes, que si les démocraties ne réalisent pas la sécurité par la défense, par l'ordre et le travail, elles ne pourront guère survivre. Il faut être fort pour être respecté, surtout en face de ceux qui n'ont plus que le culte de la force et savent surprendre à temps celui qui est désarmé.

C'est ici, qu'une fois de plus, la politique intérieure de la France mérite d'être considérée de près. L'œuvre de redressement économique, voire même social, entreprise par M. Daladier ne pourrait avoir de fertiles conséquences que si le pays uni, sait manifester une volonté ferme et une cohésion absolue en face du grave danger actuel où l'on voit l'Europe

ÉTRANGER

LE NOUVEAU RÉGIME TCHECOSLOVAQUE
 L'accord entre les Slovaques et les Tchèques a été réalisé en semaine lundi au cours d'une conférence qui a réuni les délégués slovaques avec le gouvernement de Prague et les chefs des partis politiques tchèques.

LA FIN DU FRONT POPULAIRE
 L'opposition socialiste

Réunie dans la soirée au Palais Bourbon, la délégation exécutive du groupe socialiste a publié une déclaration contre la politique inaugurée par les récents décrets-lois. Elle affirme que ceux-ci organisent méthodiquement la vie chère et ne comportent aucune des réformes essentielles attendues par le pays. Ils semblent n'avoir d'autre objet et n'auront d'autre effet que de favoriser le profit bancaire et spéculatif. Ils sont en contradiction avec la volonté et les intérêts du pays. La délégation exécutive demande avec force la convocation immédiate du Parlement.

L'opposition communiste
 Le secrétaire du parti communiste a procédé lundi soir à un examen des décrets-lois. Il souligne que les mesures prises sont dirigées contre les populations laborieuses. La semaine de 40 heures est en fait abrogée, alors que le chômage augmente.

Après s'être élevé contre les mesures fiscales, le secrétaire élève la plus vigoureuse protestation et décide de poursuivre une action vigoureuse pour l'abrogation de ces décrets-lois «de misère et de ruine». Le secrétaire décide de mener une campagne pour la convocation du Parlement et réclame le départ du gouvernement actuel, dont l'action est contraire au programme du front populaire.

LE SORT DES JUIFS EN ALLEMAGNE

La «Neue Zürcher Zeitung» apprend de Berlin que le nombre des Juifs arrêtés en Allemagne ces jours derniers se montait au moins à 10,000 dont 3,000 à Berlin. Ces arrestations auraient été opérées surtout dans les milieux cultivés et fortunés, parmi les savants, médecins, éditeurs de publications scientifiques, ingénieurs, banquiers, commerçants, dont un grand nombre auraient été conduits au camp de concentration de Sachsenhausen près d'Oranienburg.

Un Israélite de nationalité suisse arrêté également a été relâché après intervention de notre légation. A Berlin et dans quelques villes de province des magasins appartenant à des Suisses non aryens ont été également démolis. La légation de Suisse a fait des démarches pour la sauvegarde des intérêts suisses.

APRES L'ATTENTAT DE PARIS
 Hitler décore les médecins français

L'ambassade d'Allemagne annonce que le chancelier Hitler a décerné aux médecins français Baumgartner et Paul la décoration de première classe de l'insigne d'honneur de la Croix-Rouge allemande en témoignage de reconnaissance pour leurs efforts éminents accomplis au chevet du conseiller de légation von Rath.

s'orienter dans des voies nouvelles, sombres et pleines d'imprévu. Les problèmes s'entassent les uns sur les autres, mille menaces sont là en suspens, mille regards aussi sont dirigés vers la France; à Berlin, l'on y guette sa faiblesse; ailleurs on y cherche l'appui, car l'isolement ne pourra jamais mener les nations qu'à des périls redoutables, tels ceux traversés hier encore par la Tchécoslovaquie et par l'Autriche, victimes premières de la politique caricaturale pouvant mettre en jeu l'équilibre et tout l'avenir d'une Europe lasse, épuisée, prête à se jeter dans les bras du premier phraseur orgueilleux venu qui lui promettra tout ce que la grande guerre n'a pas su, n'a pas pu lui donner.

Et alors, au milieu de tout ce désarroi angoissant, il était pourtant beau de voir en cet anniversaire du 11 novembre, tout un peuple venir saluer la tombe du Soldat inconnu à la lumière de la Flamme du Souvenir symbolisant les millions d'hommes qui se sacrifiaient pour la Patrie et pour un but: la paix. La voix de ces grands morts ne sera jamais, ne doit jamais être étouffée par celle de trop de vivants, ivres de sang, pleins de haine, dont le seul idéal est l'orgueil, «orgueil qui va devant l'écrasement» dit un livre saint que beaucoup feraient bien de méditer dans le silence imposant de la nature à peine interrompu par le chant d'un oiseau déjà prêt à s'envoler si quelque voix rauque éclatait en fanfare guerrière, telle une note fausse dans un calme majestueux fait seulement pour des chants sacrés: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!
 Alexandre Ghika.

Lettre vaudoise.

Session automnale

(De notre correspondant)

Les Chambres fédérales ont estimé nécessaire au bonheur du peuple suisse une seconde reprise de session de printemps. Elle a donc eu lieu la semaine dernière, prenant ainsi le pas sur les sessions des Grands Conseils cantonaux, auxquels, jusqu'à maintenant, était consacré le mois de novembre. Il a fallu que ces derniers modifient leurs programmes, tels Vaud, Fribourg afin que nombre de députés puissent être présents à Berne.

Donc, tandis que la session s'ouvre à Lausanne le 14 novembre, elle ne débutera à Fribourg que le 22 de ce mois.

Il serait vain de répéter que sur les bords du Rhône, à Sion ou à Genève, dans la cité Lausannoise, comme le long des méandres de la Sarine, le gros souci du législateur est l'établissement du budget. Quand l'argent manque, il est difficile d'équilibrer recettes et dépenses. On s'y attelle cependant et l'on voit poindre des efforts massifs pour diminuer les dépenses de nos administrations. Dans le canton de Vaud, une motion Desplands et Consorts demande à la Haute Assemblée de diminuer le nombre des dépenses. Des essais ont déjà été tentés naguère qui ont échoué devant l'obligation d'accorder une représentation à nos 60 cercles électoraux; il faudrait modifier les bases mêmes de notre système et constituer le district en cercle électoral, en lieu et place des cercles actuels qui ne représentent aucune entité administrative ou politique.

Mais nos finances pourraient être allégées par une simplification de notre administration. Il y a trop de fonctionnaires et nombre de postes pourraient être centralisés en mains d'un seul employé. Dans le domaine des subventions, on pourrait faire des coupes sombres, qui rendraient à nos impôts leur vraie destination. L'administration de la Justice, de la Police, les subventions de tous genres à l'agriculture, à des travaux locaux et non d'un intérêt général, l'enseignement secondaire et supérieur, etc., tout cela coûte trop ou émerge dans nos recettes, toujours insuffisantes.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, saisit le Grand Conseil d'un projet destiné à diminuer les dépenses. Il demande la réduction du nombre des membres du Grand Conseil, du Conseil d'Etat, du Tribunal cantonal et autres autorités judiciaires, des fonctionnaires et des sabrés énergiques dans tous les chapitres des subventions. C'est par là qu'il faut commencer et l'Etat se doit de montrer l'exemple en réglant ses dépenses et son ménage au diapason des recettes publiques. L'insolente notion qui veut que des impôts nouveaux combrent toutes les fantaisies administratives, doit prendre fin. Et qui sait, lorsque les cantons auront pratiquement montré l'exemple, si celui-ci ne sera pas suivi par les Autorités fédérales.

Outre l'établissement du budget, le Grand Conseil vaudois aura à s'occuper de maintes motions ayant trait aux finances. Il y a la loi sur l'impôt pour 1939; puis des projets de loi sur les pensions de retraite du corps enseignant et du corps pastoral; celle réduisant les traitements et indemnités divers servis par l'Etat, celle autorisant la perception pour 1939, d'une contribution extraordinaire destinée à aider à la lutte contre le chômage; citons encore un projet modifiant l'art. 25 de la loi d'impôt, du 24 janvier 1923. Enfin, il y a le développement de la motion Simon et Consorts demandant l'étude d'une nouvelle loi d'impôt «répondant à la situation économique actuelle». C'est dire que l'on entendra bien des choses concernant les moyens de pressurer le contribuable vaudois et que l'on va jongler avec les mille et les millions.

Le Grand Conseil aura à entreprendre la discussion du projet de loi sur les agents intermédiaires. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette loi destinée à améliorer une profession à laquelle d'indésirables amateurs font un renom détestable.

Disons que le 2 avril dernier, le Conseil d'Etat avait adopté un projet de loi sur ce sujet et un exposé des motifs très complets. La Commission du Grand Conseil a complètement remanié le projet qui lui était soumis; elle a rendu plus souples, moins sévères, les dispositions nouvelles. Quoique exemptant les notaires et agents d'affaires de l'obtention et du paiement de la patente, elle met ces personnes sur le même pied que les agents intermédiaires dans ce qui concerne l'exercice de cette activité.

Cela est indiqué parce que nul n'ignore que beaucoup de notaires et d'agents d'affaires

s'occupent autant de ventes d'immeubles et de remises de commerces à la commission que d'affaires notariales ou de représentation des parties devant les instances judiciaires.

Les intéressés obtiennent satisfaction sur un point longtemps sollicité: un tarif des émoluments fixé par un règlement d'exécution de la loi. Enfin le projet prévoit l'institution d'une chambre corporative.

Il n'est pas impossible que soit soulevée la question d'une réglementation de la profession de banquier «privé». On sait les abus souvent constatés dans ce domaine, où l'exploitation de misère et des besoins de pauvres diables, confine la malhonnêteté. Le Conseil d'Etat du Valais vient de signaler à l'attention du public le cas d'une Banque, à Fribourg, qui fait une grande réclame dans les journaux vaudois et valaisans, et qui prête au taux de 24 pour cent par an, outre diverses prestations imposées à l'emprunteur: «Achat de tire-lire à 25 fr.; frais de ports, de renseignements, d'encaissement, de chèque postal, de timbre fédéral et d'octroi».

Il y a là un beau travail d'assainissement et d'épuration pour le législateur cantonal, d'autant plus que le cas cité plus haut ne paraît pas être isolé.

Des motions et projets sollicitent encore nos députés, au cours de la présente session. Ainsi celui tendant à intensifier l'emploi des produits de la forêt vaudoise (constructions, carburants, etc.). Voilà qui fera plaisir à nombre de communes obérées où l'on possède beaucoup de bois qui ne se peut vendre. Les automobilistes trouveront leur compte dans le projet Chaudet demandant la révision de la loi sur la taxe des véhicules automobiles; MM. Fischer et Fazan, Conseillers d'Etat, auront à défendre, l'un le gousset de l'Etat, l'autre les belles routes mises à la disposition des amateurs du volant.

Au reste, chacun de nos mandataires entend protéger quelqu'un ou quelque chose: M. Hirzel demande la protection de la profession de chauffeur de taxi, tandis que M. Peitrequin veut qu'on protège les coiffeurs et certainement les coiffeuses. Les vignerons font appel à MM. Grand et Eugène Lederrey pour obtenir diverses mesures relatives au vignoble. Et ce n'est pas nous qui objecterons contre nos braves et honnêtes populations du vignoble si douloureusement éprouvées cette année.

Comme corollaire à la loi sur les agents intermédiaires, M. le Conseiller national Cottier, le sympathique défenseur des commerçants, petits et moyens, demande une loi nouvelle sur les bureaux de placement privés. Il n'aura pas de peine à convaincre le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de la nécessité d'une réglementation de cette activité.

Il semble que ce qui précède soit suffisant pour distraire les membres de notre Grand Conseil pendant une quinzaine de jours. Mais la liste des objets à soumettre au Grand Conseil, élaborée par la Chancellerie d'Etat, porte encore deux importants morceaux qui, à eux seuls, rempliraient une session entière.

L'un est un projet de Code de procédure pénale; l'autre la loi sur les associations illicites. Le premier, on le voit, est la conséquence de l'adoption de notre Code pénal, entré en vigueur en 1932, et surtout du Code pénal suisse. Maintenant que nous voici fixés sur le statut futur de notre droit pénal, il importe de mettre au point la procédure que cela concerne. Nous n'avons pas encore reçu le projet de code de procédure dont la Commission d'examen est présidée par M. Pierre Rochat, Conseiller national. Nous ne manquerons pas d'entretenir nos lecteurs, en son temps, du projet en cours.

Quant à la loi sur les associations illicites, qui comporte 11 articles, elle est la conséquence de la révision de l'article 8 bis de la Constitution cantonale, adoptée par le peuple vaudois les 7 et 8 janvier dernier, interdisant les associations communistes et toute autre organisation internationale ou étrangère dont l'activité est contraire à l'ordre public». Les Chambres fédérales viennent de donner leur garantie à l'article nouveau de la C. C. V.

La loi détermine le champ d'application de la loi, les autorités chargées de l'appliquer, l'interdiction aux fonctions publiques et les sanctions pénales. L'opinion publique est tellement d'accord avec les nouvelles mesures envisagées que la loi passera presque inaperçue.

Que de choses et de leçons à recevoir d'une simple session cantonale d'un Etat confédéré?
 A. Tanirem.

Echos

Avis aux collectionneurs

Prague. — Le ministre des Postes de Tchécoslovaquie annonce que d'ici quelques jours les timbres à l'effigie de M. Benesch, soit ceux de 50 heller, seront retirés de la circulation et remplacés par des vignettes représentant le général Stefanik, le héros de l'indépendance et premier ministre de la guerre de la Tchécoslovaquie.

20 km. avec une brouette

Belgrade. — Un jeune paysan du nord du pays se brisa une jambe en sautant. Le médecin déclara qu'il ne pouvait rien faire sur place, et que pour sauver le jeune homme il était indispensable de le transporter à l'hôpital, à 20 km. Le père du malheureux étant trop pauvre pour payer une voiture, il installa son fils dans une brouette, sur de la paille, et se mit en route pour la ville. Il y arriva après 7 heures de chemin, ayant ainsi sauvé son fils de 18 ans. Il était complètement épuisé et fut aussi hospitalisé pour quelques temps.

Vendetta Yougoslave

Belgrade. — La vendetta est encore fréquente en Albanie et dans le sud de la Yougoslavie. Le tribunal vient de condamner à perpétuité trois frères pour assassinat d'un enfant de 7 ans. Deux familles étaient en guerre, et les frères Ametowitsch avaient à venger un des leurs. Ils se mirent à l'affut, attendant que l'un des hommes de l'autre famille sortit. Mais, prévenus, ceux-ci se terrèrent chez eux, n'envoyant aux champs que les femmes et les enfants, ordinairement épargnés par la vendetta. Après avoir attendu plusieurs jours, les Ametowitsch, las d'attendre, se vengèrent sur un petit garçon de 7 ans.

Trésor dans une cave

Mannheim. — La police criminelle a saisi chez deux sœurs de Heidelberg une fortune de 200,000 marks cachés dans une cave, 100,000 marks étaient en or, et 100,000 en bijoux. Les valeurs furent confisquées, et les deux sœurs arrêtées, pour n'avoir pas livré leur fortune en métal jaune.

La sirène d'alarme pour le gel

Saarbruck. — Un paysan de la Sarre vient de mettre au point un dispositif d'alarme qui doit l'avertir de l'approche du gel. A une certaine température les sirènes retentissent, et il fait alors mettre à l'abri les plantes délicates.

L'expédition de l'Himalaya rentre

Berlin. — L'expédition Schwarzgruber, qui voulait escalader le Chaukamba, dans le groupe du Kidarnarh, a dû renoncer à une hauteur de 6000 mètres. Après avoir échappé par miracle à une avalanche, les porteurs refusèrent de monter plus haut. Il fallut renoncer. Un nouvel émetteur africain.

Rome. — «L'Fiar», la société italienne de radiodiffusion, inaugure samedi, sous la protection du maréchal Balbo, un nouvel émetteur à Tripoli.

Le prix d'un nez

Milan. — Une dame M., non contente de son visage, se fit traiter par le chirurgien célèbre S. spécialiste des opérations esthétiques. Le traitement opératoire du nez se fait — chez ce chirurgien — en trois fois. Mais après la troisième opération dame M. en eut assez, et partant pour Paris, se fit compléter sa beauté par un spécialiste français. Après quoi elle porta plainte et exigea 225,000 francs de dommages et intérêts du médecin milanais. La cour suivit attentivement les explications chirurgicales du pauvre médecin accusé, et rendit ensuite une sentence défavorable à la plaignante, qui ne put prouver qu'elle avait été enlaidie par le chirurgien, et qui n'avait pas attendu la fin du traitement.

La route Zurich-Varsovie

La construction d'une route presque droite de Zurich à Varsovie par Stuttgart, Nuremberg, Eger, Hirschberg-Breslau-Varsovie a été examinée en détail par la chambre de commerce de Breslau. Cette route aura pour but de décharger les chemins de fer dans ce sens, et d'augmenter les relations commerciales avec la Suisse. A-t-on connaissance chez nous de ces plans mirifiques?

ALMANACH DU VALAIS
 Prix: 80 cent. 1939 En vente partout

PARLONS D'AUTRES CHOSES

L'art de faire fortune.

On peut croire que M. Hitler a grandement besoin d'argent! Ne serait-ce que pour s'acquitter de la note qu'il doit aux vigneron valaisans, pour leur petite fourniture de vins en 1918!!

Or ceci n'est encore que peu de chose à côté des emprunts internationaux, dettes de guerre et indemnités prévues par l'accord de Versailles.

Aussi a-t-il décidé d'exploiter une mine d'or sur tout le territoire du Reich.

Le peuple Juif!
Et l'entreprise a l'air de donner à fond!
Presque sans frais! Un commissaire se présente chez Salomon ou chez Abraham, et lui dit:

— Donnez-moi la clef de votre coffre-fort, votre carnet de chèques, et les bijoux de Rachel, et suivez-moi dans un camp de concentration!

La saisie est terminée sans qu'il soit nécessaire comme chez nous de passer par Isaac!!

Les bandits de grand chemin, détrossaient autrefois les gens avec la même élégance: «La bourse ou la vie»!

Souvent ils ne prenaient que la bourse.
Hitler prend encore la liberté, et il ne s'engage pas à garantir à ses prisonniers déplumés, une parfaite longévité!

Si tous les peuples, dans un mouvement général de protestation, se mêlaient d'appliquer la peine du Tallion à tous les Boches dissimulés sur la terre, et à confisquer leurs biens..., il y aurait peut-être là un moyen de récupérer de belles sommes!

Elles pourraient servir à se garantir mieux contre les ambitions démesurées d'une Allemagne qui veut tout envahir!

Fatale méprise!

Je reconnais que la «Suze» est un apéritif sain; mais en tant qu'apéritif, il doit être consommé avec une juste modération!

Je n'en veux pour preuve que la petite aventure qui advint à un trio de consommateurs ces jours derniers, dans un petit mais fort achalandé établissement de la rue du Rhône, à Sion.

Trois clients, buvaient un verre de vin vieux à une table du coin.

Un bon papa, déjà courbé par les ans, un imposant retraité, et un jeune homme, au regard plein de malice.

Or, à un moment donné, la demoiselle de service qui venait de remplir un petit verre de «Suze», à un client du fond de la pièce, posa distraitement la longue bouteille brune, sur la table de ces trois consommateurs, un groupe de jeunes gens la réclamant à un autre endroit!

Servir, revenir à la caisse, descendre à la cave, rendre la monnaie..., la bouteille de Suze était complètement sortie de la tête de la jeune fille!

A ce moment, ce flacon était sous la table, où la main preste du jeune homme aux yeux malicieux, l'avait placée, en prévision de quelque vilain tour!

Ce ne fut pas long.

Comme les verres de vin vieux étaient vides, et profitant d'un moment d'inattention de ses partenaires..., comme par enchantement, la bouteille accomplit le même trajet que précédemment, et les trois verres se retrouvèrent emplis jusqu'au bord!

— Vous avez recommandé? demanda le bon papa.

— Elle vient de servir!

— Santé!

— Santé!

Il y eut une légère moue sur les lèvres, au premier contact du liquide doré!

Puis, on claquait la langue.

— Il est bon; mais il n'a pas le même goût que l'autre.

— C'est peut-être le fond du tonneau!

On vida les verres et l'on s'appretait à s'en aller, lorsqu'une conversation étant devenue fort intéressante entre les deux mêmes partenaires..., comme par enchantement, la bouteille accomplit le même trajet que précédemment, et les trois verres se retrouvèrent emplis jusqu'au bord!

On ne s'étonna presque point cette fois-ci, et l'on but cette seconde tournée presque distraitement!

Enfin on se leva!

Mon Dieu, que cela semblait dur.

— Je ne sais pas ce que j'ai! disait l'un, j'ai les jambes flappes aujourd'hui!

— C'est comme moi! Ce doit être le temps qui va changer!

Puis ce fut encore toute une évolution, dans la tête..., comme si cela commençait à tourner.

— J'ai un peu de vertige!

— On dirait qu'on a trop bu!

On sortit dans la rue du Rhône, en se donnant précautionneusement le bras!

— Il me semble que j'ai les jambes en «W» disait le premier!

— Et moi en «V» disait le second!

Et ils descendirent clopin-clopan, promenant chacun ses initiales au hasard des tanagres et des roulis!

Pendant ce temps on découvrirait, sous la table, la bouteille de «Suze», séchée, vide..., redoutable pièce à conviction!

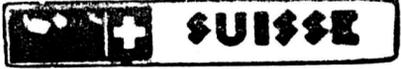
Ren.

GRAND CONSEIL et bon conseil

Achetez bon et bon marché à la

DRUGUERIE DU MIDI, SION

Téléphone 2.14.40



En pays Appenzellois.

UN GRAVE ACCIDENT AU STAND

Deux officiers blessés

Un grave accident s'est produit au stand de tir au pistolet d'Hérisau à l'occasion d'un exercice des officiers du cours tactique pour les officiers sanitaires qui a lieu actuellement dans cette localité.

Le mécanisme d'un pistolet, au lieu de fonctionner normalement, mitrailla en quelque sorte la cible, c'est-à-dire que l'arme, au lieu de n'expulser qu'une balle après la pression sur la gâchette, en tira trois autres de suite. Alors que la première balle alla normalement dans la cible, les autres atteignirent deux officiers qui se trouvaient à la hauteur du stand et qui furent blessés grièvement aux pommuns. Les deux officiers ont été conduits d'urgence à l'Hôpital cantonal.

Le juge d'instruction de la 7^{me} division a ouvert immédiatement une enquête.

En pays Neuchâtelois.

UN CYCLISTE SE TUE A NEUCHÂTEL

Mardi après-midi le jeune Jacob Muller, âgé de 16 ans, originaire du canton de Zurich, apprenti jardinier aux Ponts, descendait, à bicyclette, la route en direction de Neuchâtel.

Entre Montmolin et Corcelles, alors que le brouillard était intense, le cycliste vint se jeter contre une auto qui montait. Le malheureux a été tué sur le coup.

UNE FERME INCENDIÉE A VUISSENS

Un incendie s'est déclaré, mardi soir, à 18 heures, à Vuissens, dans la ferme habitée par M. Paul Emery, boursier communal. Le sinistre a commencé dans un local attenant au rural où se trouvait une chaudière servant à cuire les pommes de terre pour le bétail. Il prit aussitôt une grande extension, un tas de paille se trouvant à proximité.

En une heure, tout le rural était détruit. Le bétail et le mobilier purent être sauvés. Le chédaï et les fourrages sont consumés. La pompe de l'endroit et celle de Demoret, Prahins et de Chanéaz ont réussi, en conjugant leurs efforts, à protéger une partie du logement.

L'immeuble détruit était très peu taxé. C'est un rude coup pour M. Emery qui travaillait pour élever une famille de neuf enfants. Quant au chédaï et aux produits agricoles, ils sont estimés à 20,000 francs.

Le préfet de la Broie, M. Duruz, s'est immédiatement rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

CANTON DU VALAIS

LA COLLECTE DU 1er AOÛT

Dans le décompte concernant la collecte du 1^{er} août, décompte qui a paru dernièrement dans la presse valaisanne et qui a été remis également à toutes les personnes de confiance, il a été omis de mentionner un don de fr. 400 provenant de la station de Champex et un autre don de fr. 25.— provenant des Mayens-de-Sion. C'est avec plaisir que nous relevons ces magnifiques gestes patriotiques, gestes qui seront appréciés par les bénéficiaires, nos chers compatriotes à l'étranger.

Comité Valaisan de la Fête nationale.

ECOLE DE RECRUES AUTOMOBILES

Martigny. — Venant de Bex, une colonne de recrues automobilistes, arrivera à Martigny le 17 et pour y stationner 6 jours.

UNE BONNE PRISE

Brigue. — La gendarmerie a procédé à Münster, vallée de Conches, à l'arrestation de deux Bernois, les nommés B. et V., qui avaient cambriolé un chalet dans la région du Grimsel.

Après y avoir pénétré en forçant un volet, les deux compères y firent un séjour d'une quinzaine de jours, mettant à contribution la cave et la garde-manger.

La prise est bonne.

Assemblée de la Société d'Agriculture

Sierre. — Cette société s'est réunie dimanche à Sierre sous la présidence de M. Basile Martin. La partie administrative liquidée, les participants entendirent un rapport de M. Adolphe Rey, sur la marche du phylloxéra dans le district de Sierre et du Colonel Carrupt, sur l'irrigation et la création de chemins de dé-vestiture.

UN DETENU S'ÉVADE

Bagnes. — Il y a quelques jours, le juge instructeur du district de l'Entremont, ordonnait l'arrestation d'un jeune homme de Bagnes, le nommé M., inculpé de vol de saucisses.

Or, pendant la nuit dernière, il a réussi à fracturer une porte et à prendre la clef des champs. Son signalement a été transmis aux diverses polices.

UNE RIXE

Martigny. — Lundi, au cours du marché hebdomadaire, une discussion a surgi entre deux honorables négociants, M. M. un boucher, et M. B. marchand de fromages et salaisons. Le fils de ce dernier, âgé de 18 ans, fut mêlé à la discussion; des gros mots l'ont passés aux coups jusqu'au moment où le fils B. croyant son père en danger, frappa M. d'un coup de tabouret.

M. a dû consulter un médecin qui a diagnostiqué que le blessé aurait à subir une incapacité de travail de deux à trois semaines. L'affaire aura son épilogue devant le tribunal.

CAMP DE TRAVAIL

Martigny. — Hier a eu lieu l'ouverture d'un camp de travail pour jeunes chômeurs âgés de moins de 25 ans. Les participants, au nombre d'une trentaine, proviennent de la Suisse allemande; logés dans l'ancien hôpital, ils seront occupés aux fouilles entreprises pour découvrir les thermes romains dont ont été mis à jour quelques vestiges, il y a deux ans à Martigny-Bourg.

LES COMPAGNONS DES ARTS

dans «Il était une fois...»

Ce qui plaît dans les *Compagnons des Arts*, société dramatique de Sierre, c'est la volonté d'une perfection commune que ne rebutent: ni les difficultés financières, ni les complications techniques de certaines pièces qui ne paraissent pas à leur mesure.

La dernière représentation qu'ils ont donnée d'une comédie de Francis de Croisset: *Il était une fois...* en est une preuve convaincante.

Nous ne discuterons pas le choix de cette œuvre. S'il nous paraît que l'immense effort que sa mise en scène dut coûter aux «Compagnons» n'est pas en rapport avec le bénéfice «professionnel» qu'ils en auront tiré, il est juste de reconnaître que seul le résultat compte pour le spectateur et ce résultat n'est pas loin d'être excellent.

En effet, cette troupe d'amateurs a su communiquer à une pièce un peu froide, en plusieurs de ses passages, tout au moins, une chaleur prenante. L'émotion est passée d'un cœur à l'autre et, à plus d'une reprise, l'atmosphère fut si complètement juste que la salle tout entière put se croire mêlée au drame heureusement dénoué.

C'est, en somme, la liste de tous les acteurs qu'il faudrait recopier ici à côté de nos félicitations. Cependant, il convient de souligner que Mlle Arnold a créé avec des moyens particulièrement heureux le personnage double et compliqué d'une jeune fille déçue qui se relève peu à peu, grâce aux circonstances de sa vie, grâce, surtout, à la rencontre d'une âme généreuse qui la fait naître à une existence meilleure. Tout au long de cette évolution, la jeune artiste fit preuve d'une sensibilité intelligente, introduisant dans son jeu des nuances ravissantes et parfois atteignant à une réelle maîtrise. Elle sut se dégager complètement de son propre personnage, sortir d'elle-même, s'incarner dans un être nouveau — et, en somme, l'art de l'acteur ne consiste-t-il pas en autre chose.

M. Schöchli tint avec beaucoup de bon sens et d'esprit de suite le rôle d'un joueur mal famé et lui aussi sait nous faire oublier son nom et sa qualité, par la répétition de certains tics, la mise en œuvre de certaines ressources du métier qu'il possède fort bien.

Mais, on le répète, tous les acteurs devraient être cités: le jeune garçon pour son parfait naturel, M. Amacker, pour sa diction précise, M. Tabin, M. Allet, les autres.

Nous n'avons pas pour dessein de dresser un palmarès. Simplement, nous voudrions reconnaître avec justice qu'il y a là du bon travail, fait avec conscience et intelligence — avec amour aussi. Et tout cela est bien propre à nous réjouir.



Après le Congrès en faveur des enfants difficiles

C'est en cars que les Congressistes ont atteint la grande commune de Savièse, où tous les préparatifs avaient été fait pour recevoir dignement, mais simplement selon la coutume, ces hôtes de marque. Après avoir dégusté la raclette traditionnelle, servie selon toutes les règles de l'art, la partie récréative qui suivit obtint un très grand succès. M. Chamot, directeur de l'asile d'Echichens, promu major de table, dans une charmante allocution dit sa joie de se trouver dans notre beau pays. Il remercie le Comité d'organisation et se plaît à reconnaître que, grâce à lui, tout a marché merveilleusement durant ces deux journées de travail. M. Jaccard, de Lausanne, apporte au Comité les remerciements et les encouragements du gouvernement vaudois.

La «Chanson Saviésienne» se produit et charme l'auditoire par de pittoresques mélodies. M. Chamot fait battre un ban en son honneur. Un instituteur de Savièse, prononçant ensuite un discours en «patois», se fait chaleureusement remercié. Le major de table donne encore la parole au Rév. Père Conrad, de Fribourg, qui dit tout le plaisir qu'il a eu au cours de ces belles journées.

Avant de reprendre le chemin de la vallée, nos congressistes clôturèrent cette charmante cérémonie en chantant le «Ranz des vaches» et, pour finir, «Seigneur accorde ton secours».

La Commune de Savièse était représentée par M. Marcel Roten. Plusieurs instituteurs de la Région avaient tenu à se joindre aux congressistes et, à la fin de l'après-midi, M. le Rév. Curé Jean s'est également joint à nos hôtes.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

AU «LUX»

Deux soirées d'une rare beauté.

C'est grâce à M. l'abbé Evéquoz, Recteur du Collège de Sion, grâce aussi à notre Société des Amis de l'Art, que les élèves des hautes classes du Lycée et le public intellectuel de

Sion ont pu passer des moments exquis au Cinéma «Lux» en jouissant du spectacle grandiose qu'est «Le Songe d'une nuit d'été», d'après l'œuvre de Shakespeare, mise en scène par Max Reinhard avec la musique de Mendelssohn.

Notre excellent ami, M. Buzzini, a bien voulu faire ici-même, une très fine analyse de la pièce. Un autre ami, M. le Professeur G. Haenni a, de son côté, révélé au public la saisissante beauté de l'admirable partition de Mendelssohn cadrant si bien avec l'œuvre géniale de Shakespeare dont elle complète pour ainsi dire toute la poésie, toute la grâce de tant de fées et de Sylphes.

Nous ne songeons donc pas à dire ici, en quelques lignes, ce qu'est la vision féerique d'un pareil chef-d'œuvre transposé à l'écran par des artistes. On vit dans un monde de rêves, aux sons d'une mélodie sublime, le tout conçu par deux génies, Shakespeare et Mendelssohn, dont l'humanité entière a le droit d'être fière. Les grands artistes qui les interprètent de cette façon magistrale méritent à leur tour la profonde reconnaissance de tous les spectateurs mis ainsi à même d'admirer, de comprendre et de saisir le sens de tant de belles œuvres de l'esprit humain.

Que les organisateurs de cette fête intellectuelle, ainsi que les Directeurs de nos Cinémas veuillent bien recevoir ici les remerciements du très nombreux public tenu ainsi sous le charme de cette vision d'une incontestable splendeur artistique.

Le lendemain, également au Lux, et sous les auspices du Club Alpin et du Ski-Club de Sion trois magnifiques films furent commentés par M. Suès du Club Alpin de Genève. M. Grichting, président, présenta le conférencier au public.

M. Suès prit aussitôt la parole, et d'une façon fort agréable, exposa les motifs pour lesquels il fallait faire une propagande intense en faveur d'un exercice sportif si salutaire sous tous les rapports pour le sain développement de notre jeunesse.

A l'appui de cette thèse, trois films passèrent sous les regards d'un public charmé par de merveilleux paysages d'hiver, encore plus vivants, du fait de tant de joyeux skieurs venus là pour jouir de l'effet vivifiant de cette saison à pareille altitude. Engelberg, le concours du 5 mars dernier avec ses champions de 15 nations, le bolide de la neige, lauréat du salon de ski à Paris, des chutes sans gravité, furent autant de tableaux plaisants, d'une rare beauté, nous faisant goûter dans ces champs de neige, la jouissance de la haute montagne, source de santé, de vigueur et de courage pour la jeunesse.

A ceux-là qui nous ont procuré cette heure reconfortante et pleine d'enseignements, s'adressent également tous nos remerciements.

Ainsi utilisé, le Cinéma est une école dont l'importance va chaque jour en s'accroissant!

A. Gh.



FOOT-BALL

AVANT LES MATCHES ITALIE-SUISSE

La commission technique de l'A. S. F. A. s'est réunie dimanche et a formé les équipes suisses devant jouer dimanche 20 novembre. Ces équipes sont les suivantes:

Equipe A, pour Bologne contre Italie A: Huber, Minelli, Lehmann, Springer, Rauch, Vernati, Bickel (ces sept joueurs du Grasshoppers Club); Trello Abegglen (Servette), Paul Aebi (Young Boys), Walachek et Georges Aebi (Servette). A noter que Rauch jouera au poste de centre demi et Vernati au poste de demi-gauche. Remplaçants: Schlegel (Young Fellows), Stelzer et Spagnoli (Lausanne).

Equipe B, pour Lugano, contre Italie B: Bizzozzero (Lugano), Rossel (Bienne), Gobet (Young Boys), Hochstrasser (Lausanne), Andreoli (Lugano), Lortscher (Servette), Belli (Servette), Soldini (Bellinzona), Monnard (Cantonal), Sydlar (Young Boys) et Peverelli (Lugano). Remplaçants: Haussener (Nordstern), Binder (Bienne) et Busenhart (Young Fellows).

SION I—VEVEY II

3—1

Dimanche Sion a remporté sa 1^{re} victoire de la saison en battant nettement l'équipe vaudoise. Voilà deux points qui sont les bienvenus, espérons que la cueillette continuera.

Grand Conseil

SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE

La séance est ouverte un peu avant 8 h. 30 par M. Gard, président. La plupart des députés sont présents.

Budget 1939

Rapporteurs: MM. les députés Bourdin et Weyer.

Le budget du Département militaire est adopté sans observations.

Département de Police

Il est prévu un crédit de fr. 15,000.— pour l'organisation d'une école de recrues de gendarmerie qui, comme nous l'avons déjà annoncé, commencera au début de l'année prochaine.

La Commission du budget propose d'augmenter le subside en faveur de l'aménagement

d'hydrants. M. Fama, chef du département, se montre d'accord avec cette proposition qui est adoptée.

A propos du Sanatorium, M. le Conseiller d'Etat Fama tient à signaler que des difficultés sont survenues à un certain moment au sujet du choix du terrain, mais qu'une entente est intervenue et que le terrain a été acheté. Les travaux commenceront le printemps prochain et seront terminés au cours de l'hiver 1939—1940. Ils seront dirigés par l'architecte cantonal M. Karl Schmidt. M. Wander, architecte à Berne, fils de M. le Dr Wander prendra à sa charge la construction du bâtiment destiné à abriter les femmes, bâtiment qui comprendra une cinquantaine de lits.

Le budget de ce Département est adopté ainsi que celui du Département forestier.

Département des Travaux publics

La correction du Trient à Vernayaz sera effectuée sous peu déclare M. le Conseiller d'Etat Anthamatten à une question qui lui est posée.

A propos des salaires sur les chantiers de l'Etat, la députation socialiste présente plusieurs observations au sujet des salaires minima.

M. le Conseiller d'Etat de Chastonay déclare que c'est aux organisations professionnelles de fixer ces minima et non à l'Etat.

Au cours du débat, M. G. de Kalbermatten, prenant la parole, fait remarquer très justement combien toute cette question de salaire est complexe, car il faut éviter actuellement un renchérissement du coût de la vie, qui serait certainement préjudiciable à nos exportations.

M. Gertschen demande de porter de 35 à 60,000 francs la subvention cantonale pour la création de possibilités de travail dans le bâtiment. M. le Conseiller d'Etat Anthamatten se déclare en principe d'accord à la condition cependant que cette augmentation de subside soit attribuée aux constructions hôtelières.

M. G. de Kalbermatten, Vice-Président de la commission se rallie à ce point de vue, mais demande à ce que toute la question soit renvoyée à la commission. Il en est décidé ainsi.

Les routes touristiques

M. Crittin, président de la commission, déclare que cette dernière est prête à rapporter aujourd'hui, mais se demande s'il ne serait pas opportun qu'elle se rende auparavant sur place pour discuter et éventuellement s'entendre avec tous les intéressés.

M. le Conseiller d'Etat Anthamatten est de l'avis que le renvoi ne se justifie pas.

La proposition est écartée au vote.

MM. Pralong et Schnyder rapportent:

Il s'agit de la construction des routes touristiques du Val d'Hérens, du Val d'Anniviers, de Sierre-Montana, Troistorrent-Champéry et la Souste-Loèche-les-Bains.

Route Sierre-Montana

La correction de la route communale de Sierre-Montana, sur le territoire des communes de Mollens et Randogne, est déclarée d'utilité publique.

L'article 4, qui donnera lieu à un débat d'une certaine ampleur, a la teneur suivante: «Sont considérées comme communes de la région intéressée (qui devront participer aux frais), les communes inscrites dans le décret du 14 novembre 1931, soit Sierre, Veyras, Venthône, Mollens, Randogne, Miège, Lens, Chermignon et Montana.

La Commission et le Conseil d'Etat concluent à l'adoption du projet de décret.

Mais à la lecture de l'article 4, les députés des communes de Lens et Chermignon interviennent pour demander que ces deux communes soient exonérées de leur part de prestations. Ils estiment que la correction de la route n'est pas d'un gros intérêt pour elles.

C'est l'occasion pour M. Crittin, président de la commission, de remettre les choses au point, de prouver l'intérêt qu'il y a pour les habitants de ces deux villages à participer à la réfection de cette artère.

M. le député Meyer, demande le renvoi à la commission.

M. le Conseiller d'Etat Anthamatten s'y oppose avec une belle énergie.

Au vote M. Meyer est battu.

Après une nouvelle intervention de M. Crittin, la proposition des députés de Lens et Chermignon est écartée.

Le décret est ensuite adopté avec clause d'urgence.

Route du Val d'Hérens

Il s'agit de corriger la route communale de la Vallée d'Hérens sur le territoire des communes de Sion, Vex, Hérens, St-Martin et Evolène. Le décret est adopté sans opposition.

Route du Val d'Anniviers

Il s'agit ici de la construction de la route communale de la Vallée d'Anniviers sur le territoire des communes de Sierre, Chippis, Vissoie, St-Luc, Chandolin et Ayer. Doivent participer aux frais, après déduction du subside de la Confédération, l'Etat et les communes suivantes: Sierre, St-Luc, Vissoie, Chandolin, Ayer, Grimentz et St-Jean.

Le décret est adopté sans opposition ainsi que les décrets concernant les routes touristiques de Troistorrents-Champéry et la Souste-Loèche-les-Bains, qui sont déclarés d'utilité publique.

La séance est levée à 12 h. 30. Elle sera reprise demain à 8 heures.

CONFISERIE-TEA-ROOM INDIANA

— Avenue de la Gare —

Ses délicieuses glaces — sa bonne pâtisserie
Se recommande: S. Baeriswyl.

SEANCE DU 16 NOVEMBRE

Ce matin, à 8 h. 15, la séance est déclarée ouverte par M. Marcel Gard, qui préside avec autorité, tact et impartialité, ce que nous tenons à souligner.

Toujours le budget 1939

MM. Wyer et Bourdin sont au banc des rapporteurs. Au sujet de la question concernant la subvention cantonale pour la création de possibilités de travail dans le bâtiment, M. Gertschen prend sa motion et propose de porter le crédit à 65,000 francs, en demandant en outre que les particuliers puissent bénéficier de ces subsides qui ont, jusqu'ici, été uniquement réservés aux bâtiments publics.

Le député de Naters est appuyé par M. Petrig M. G. de Kalbermaten intervenant au cours du débat tient à souligner que, dans ce domaine, contrairement à ce que l'on prétend, le Valais touche tous les subsides auxquels il a droit d'après le contingent qui lui est accordé. L'année dernière, ce contingent a même été dépassé.

C'est M. le Conseiller d'Etat de Chastonay qui répond au nom du Gouvernement. Le Chef du Département des Finances tient à déclarer que M. Gertschen soulève deux questions :

- 1) la première consiste à une demande d'augmentation d'un poste du budget.
- 2) la deuxième tend à modifier le régime adopté jusqu'à présent par le Conseil d'Etat. Or, ce dernier entend ne pas laisser les particuliers bénéficier du subside.

On vote :
1. Le Grand Conseil maintient le poste prévu de 30,000 francs par 39 voix contre 32.
2. Le Grand Conseil écarte par 40 voix con-

tre 37 la proposition Gertschen tendant à mettre les particuliers au bénéfice de la subvention.

Un incident

Au cours du débat sur la création de possibilités de travail dans le bâtiment, M. le député René Spahr, intervenant, tient à signaler que les députés ont été sollicités par... des intéressés, de donner par écrit leur adhésion à la motion Gertschen en s'engageant à voter oui au Grand Conseil. M. le député Spahr proteste en termes énergiques contre ce procédé qui est contraire aux traditions parlementaires.

M. Gard, président du Grand Conseil, admet le point de vue de M. René Kpahr et clôt l'incident.

La route de la Furka

M. René Spahr, intervenant en l'absence de M. Crittin, président de la commission des finances, proteste énergiquement contre certains procédés employés dans la construction de cette route. Le tracé prévu et dont le coût a été approuvé par le Grand Conseil, a été modifié plus tard. On le fait passer à travers une quantité de petites localités de la vallée, au lieu de s'en tenir à ce qui avait été convenu, c'est-à-dire d'éviter les villages autant que possible.

M. le Conseiller d'Etat Anthamatten explique que ce sont les populations des localités qui ont demandé à ce que le tracé de la route passe par leurs villages.

Interviennent encore au cours du débat M. Escher, soutenant le point de vue des populations de la vallée de Conches et M. Perraudin qui, lui, demande la clôture de la discussion.

Il est fait droit à la proposition du Député de Bagnes.

Enfin, le budget pour 1939 est accepté.
(à suivre) Fr.

CINÉMA

AU CINÉMA «LUX»

Grande semaine à prix réduits. Pour 3 jours seulement Benjamins Gigli, le plus grand ténor du monde, le Caruso de nos jours dans «AVE MARIA».

La jolie et expressive Kate de Nagy donne la réplique au grand chanteur dont les très nombreux admirateurs et admiratrices ne manqueront pas d'aller entendre la voix pleine et enveloppante.

Ajoutons que ce film a obtenu un véritable triomphe à Zurich où il a été joué pendant longtemps à guichet fermé.

Au même programme et également pour 3 jours, 20 minutes de Music-Hall.

Samedi 19 et Dimanche 20 novembre, reprise à prix réduits du grand succès de Raimu «Le 13me Juré ou Gribouille».

AU CINÉMA «CAPITOLE»

Ce soir mercredi, première du grand gala de rire de la saison «BARNABÉ» avec FERNANDEL.

Après avoir pendant des semaines fait trembler les murs des cinémas de Genève et Lausanne sous les rafales de rire, «Barnabé», l'illustre et irrésistible «Barnabé» s'installe au CAPITOLE.

Quel spectacle bienfaisant ! On rit presque

sans interruption aux exploits ahurissants du bon Fernandel, et la scène où il fait son petit «Tino Rossi» en lançant le tango à la mode «Ne me dis plus tu» n'est pas la moins désopilante.

Entrain, gaieté, chansons, danses, trouvailles comiques, scènes inattendues, font de «Barnabé» un des plus gros succès de rire de Fernandel.

Un bon conseil : Louez vos places à l'avance.

DANS LES SOCIÉTÉS

Sous-officiers : ORDRE DE MARCHE pour le LOTO, à Sion, le 19 novembre 1938, dès 17 h. au Café du Grd-Pont (Luy).

LE COIN DU POETE

19 novembre ! Que faire ?
Pourquoi se creuser la boule
Et chercher au loin
Ce que l'on a sous la main ?
Il faudrait être maboule !
Que ferais-je Samedi soir ?
Dis-tu à ta femme !
«Ci, je m'enquiquine (quine)
Je vois noir, j'ai le cafard.
Madame, il faut me distraire.
Les Sous-Off. organisent un LOTO.
Le 19, dès 17 h., chez LUY.
Elle, (pas LUY) dit aussitôt :
Prends-moi et allons au Loto.
Belle volaille, nombreux lots
Satisferont les plus délicats.
Et, si l'on veut rire un coup,
Allons tous au LOTO DES SOUS-OFF.
Moustique.

Dernières nouvelles

WASHINGTON APPELLE SON AMBASSADEUR A BERLIN

Voici le texte d'une déclaration faite à la presse par le président Roosevelt sur les événements en Allemagne :

Les nouvelles reçues d'Allemagne ces jours-ci ont profondément choqué le peuple américain. Si nous en recevions de semblables de n'importe quelle partie du monde, elles provoqueraient inévitablement une profonde réaction, identique à celle-ci, dans toutes les couches du peuple américain.

Je pouvais à peine croire moi-même que de pareilles choses pouvaient se produire dans la civilisation du XXme siècle.

Afin d'avoir un tableau de première main de la situation en Allemagne, j'ai demandé au secrétaire d'Etat d'ordonner à notre ambassadeur de venir immédiatement à Washington.

Le président souligne que la convocation adressée à M. Wilson n'est pas, en termes diplomatiques, un rappel mais un appel pour consultation.

EN FRANCE

APRES LES DECRETS-LOIS

Une résolution de la C. G. T.

Le congrès de la C. G. T., résolu à défendre les quarante heures, les congés payés, les délégués ouvriers, etc., qu'il déclare devoir être la base de tout redressement de l'économie nationale, repousse les décrets-lois qui sont la suppression des réformes sociales et n'imposent de sacrifices qu'à la classe ouvrière.

DÈS CE SOIR MERCREDI AU CINÉMA CAPITOLE

Vous rirez comme jamais ! avec

FERNANDEL BARNABÉ

son insurpassable succès comique dans

UNE ÉBLOUISSANTE COMÉDIE MUSICALE interprétée par PAULETTE DUBOST - CLAUDE MAY ROLAND TOUTAIN - ANDREX, etc. - VOUS VOUS PAIEREZ UNE PINTÉ DE BON SANG !

Mais retenez sans tarder vos bonnes places

A louer

2 appartements de 3 et 4 chambres, de suite ou à convenir.

à vendre

un petit calorifère rond à l'état de neuf, ainsi que 2 armoires à 2 portes, grande et petite, le tout cédé à bas prix, chez Ern. Wuthrich-Mathieu, sellier, Sion.

A LOUER

Appartement

4 chambres, cuisine et dépendances, à convenir. S'adr. Léon Varonier, Sion.

A louer

Bel appartement de 5 pièces et chambre de bonne, tout confort moderne, belle situation.

Ecrire sous chiffre A. T. 88 au Bureau du Journal.

A vendre

4 à 5 toises de FUMIER de ferme amélioré. S'adresser au Bureau du Journal sous 1053.

On CHERCHE

à louer

chambre non meublée indépendante, éventuellement avec cuisine.

S'adresser au Bureau du Journal sous 1054.

Jeune personne

demande journées de lessive et nettoyage.

S'adresser à Mme Lietti Victor.

A VENDRE une

vache

prête au veau. S'adresser à Savioz Alfred, Maragnenz.

A LOUER au Pont de Bramois

appartement

de 3 pièces. S'adr. chez Gay-Crosier.

A LOUER pour janvier

appartement

de 6 pièces, tout confort. S'adresser chez Cappi, vétérinaire, Sion.



SOUS-OFFICIERS

SECTION SION ET ENVIRONS

CAFÉ DU GRAND-PONT SAMEDI 19 NOVEMBRE DÈS 17 H.

GRAND LOTO

2 CARTES POUR 1.- Fr. - 10 GRANDS TOURS - SUPERBES LOTS Livres, poulets, skis, ucherins, jambons, etc. Le Comité

PEPINIERES FRUITIERES

GAILLARD FRÈRES, SAXON

Téléphone No 6.23.61

Grand choix en arbres fruitiers hautes et basses-tiges Prix-courant sur demande.

Compagnie suisse d'assurances sur la vie cherche immédiatement

agent général - collaborateur

pour le canton du Valais. Portefeuille, fixe, commission et frais de voyage. Situation intéressante à personne qualifiée déjà au courant de la branche. Age maximum : 35 ans. Offres détaillées sous chiffres 5537 Publicitas, Lausanne. Discretion absolue.

Abonnés !

A votre changement d'adresse joignez 30 ct

Lors de vos achats pensez aux maisons

qui insèrent dans ce journal



Mesdames, veillez à ce que vous receviez la véritable, authentique chicorée DV, celle avec le sceau DV. Refusez les imitations, les plagiats, les contrefaçons - - - votre bon café au lait pourrait en souffrir !

Centenaire, la chicorée DV est toujours celle qui prime !

MARAICHERS, ARBORICULTEURS, VITICULTEURS,

pour vos fumures d'automne utilisez les engrais organiques

PURETÉ QUALITÉ

qui ont une action rapide et durable. Puissants nitrificateurs. - Toutes formules. - Prix avantageux.

SOCIÉTÉ DES PRODUITS CUPRIQUES S. A.
Usine de Renens (Vaud)

Agents généraux :
M. Georges Claivaz, à Martigny ;
M. Joseph Métrailler, à Granges.

Varices ouvertes



DARTRES - ECZEMAS - COUPURES
DEMANGEAISONS - CREVASSES
ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le

Baume du Pèlerin

Boite. Fr.1.-Pot Fr.2.25 toutes pharmacies

3 jours AU CINÉMA **LUX**
MERCREDI 16
JEUDI 17 et
VENDREDI 18
à 20 h. 30

UN BEAU SPECTACLE à **PRIX RÉDUIT**
Fr. 1.- et Fr. 1.50

Le grand ténor de la SCALA de MILAN
Le Caruso de nos jours
BENJAMINO GIGLI
dans
AVE MARIA
Version originale, sous-titres français
Un film émouvant avec
KATE DE NAGY

AVIS

J'expédie jusqu'à épuisement du stock :
Fromage maigre, pièces de 15 kg., à 0.65 par kg. ; colis de 5 kg. 0.80 p. kg.
Tilsit maigre, tendre, 5 kg. à fr. 1.- ; 15 kg. à 0.75.
Tilsit gras, vieux, 5 kg. à fr. 2.10 ; 15 kg. à fr. 1.90.
Käswolf, Coire, 28.
Tél. 6.36

OUR BIEN... ACHETER VENDRE LOUER, etc.
Utilisez nos **ETITES ANNONCES**



cette fabrique existe à Bâle. C'est là que se prépare le Malt Kneipp, d'après la véritable recette de l'abbé Séb. Kneipp.

«Mais nous avons mis aussi tout en œuvre pour créer l'incomparable qualité du malt Kneipp!»,

dit le maître malteur Waldmann

Ménage sans enfant cherche un **appartement** 3 chambres, si possible avec chauffage central, à Sion ou environs. Date à convenir. Faire offres par écrit sous chiffres P 5554 S Putilas, Sion.

Pour vos achats de **COUPELLERIE** adressez-vous à la maison qui s'impose par sa qualité, ses soins et son choix.



U. LEYAT
SION
Rue du Grand-Pont
(Face à la grande fontaine)
Aiguillage

BAS Jusqu'à épuisement du stock, nous cédonos nos bas «Kaysers» à des prix réduits, dès Fr. 2.50

BAS, soie naturelle, depuis Fr. 3.60

Magasin H. Schupbach
Atelier de Couture
SION Grand-Pont

A l'occasion des Foires, vous trouverez à la...

FABRIQUE DE MEUBLES
Widmann Frères, Sion

Au sommet du Grd-Pont
des meubles, literie, tapis, etc., à des conditions des plus avantageuses.

Aux Galeries du Midi
KUCHLER-PELLET SION
TOUT POUR LE MÉNAGE
NOTRE RAYON DE
◆ **LAINES**
EST BIEN ASSORTI
:: Toutes les dernières nouveautés ::



POUR VOS ACHATS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Choix immense...
d'articles en tous genres :

Souliers de dames, depuis **4.80**
Bottines pour hommes, depuis **9.80**

Lugon chausse mieux et meilleur marché

CHAUSSURES LUGON
Grand-Pont SION Place du Midi

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
CH. PETER
Rue des Châteaux
Tél. 2.14.55
vous offre toujours ses marchandises de 1er choix.
Achat et Vente aux meilleures conditions.

Votre tailleur...

A. Sailland
Tél. 2.15.70
Rue de Conthey

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Gros Détail
J. Gachnang
Grd-Pont Tél. 2.10.43



Articles de ménage en tous genres. — Ferblanterie. — Buanderie. — Tôle galvanisée pour couverture. — Verre à vitres. — Vitrierie.

Aimonino Frères
Grd-Pont Tél. 2.12.61
Prix avantageux

RADIO-SERVICE



HORLOGERIE
P. GASPOZ
«TAVANNES», la montre de qualité.
— Lampes de T. S. F. —
Réparations :
Montres — Radios
Prix modérés

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbons - Mazout
Coke de l'Usine à Gaz de Sion
Prix officiel de l'usine

Adressez-vous en toute confiance chez
HENRI ROSSIER - SION
AVENUE DU NORD Tél. 2.14.62

Georges LUGON
Marchand-Tailleur
Dames et Messieurs
Avenue de la Gare, SION

Uniformes en tous genres. — Grande Vente de confections pour garçons, jeunes gens et Messieurs. :: :: Prix avantageux.

Grand choix de chambres à coucher Salles à manger et studios. Meubles divers. Agrandissement des Salles d'exposition Prix sans concurrence Meubles

G. & A. Widmann
Rue du Midi SION Place du Midi
Téléphone 2.20.33

SERVICES INDUSTRIELS DE LA COMMUNE DE SION

◆
Vente de Coke 1re qualité

MENAGERES, la...

LAITERIE DE SION
vous servira toujours à votre entière satisfaction.
Tél. 2.12.54

Toutes les fournitures pour la cave, pressoir, etc.

ALF. KRAMER
(Succ. de A. Gruber)
SION, Rue des Remparts

Représentant de :
E. Friederich, Constructeur, Morges

Confiez la remise en état de vos habits d'hiver à la...

TEINTURERIE KREISSEL - SION
Mag. Av. de la Gare Tél. 2.15.61 Usine Tél. 2.18.61
Toujours à votre entière satisfaction.

10%
sur Tissus, Lainages, Rideaux et Soie

Mlle SCHNETZER
MERCERIE — Rue de Conthey
TOUT POUR BEBE

Sur la PLANTA, durant les Foires...

Grande vente de soldes
(complètes, tissus, etc.) Prix très bas.
Au Magasin il est accordé un rabais de **10 à 15%** sur toutes les étoffes de dames.
COMPLÈTS à des prix avantageux.
Machines à coudre des meilleurs systèmes.
Se recommande : J.-J. WUEST, Grd-Pont.

La Ménagère avisée fait ses achats chez...

6% d'escompte direct

Charles DUC
EPICERIE, Rue du Rhône. — Tél. 2.10.10 — La Maison de confiance.

:: Café rôti par la maison ::
Toutes denrées coloniales
Gruyère — Fromage du Pays
Oeufs du jour de Châteauneuf
Prix très avantageux.
Service à domicile

Le rappel des faits

Le parti socialiste suisse a cru devoir publier ces jours une déclaration où il parle de la grève générale d'il y a vingt ans comme d'une réaction spontanée vis-à-vis de certaines provocations. Les hommes certes ont la mémoire courte, mais cette façon de présenter les choses mérite qu'on rappelle certains faits et documents qui éclairent sous son jour véritable la tentative révolutionnaire de novembre 1918.

Depuis la révolution bolchéviste d'octobre 1917, la politique et la propagande socialistes en Suisse étaient, après les thèses de Lénine sur les «tâches des gens de Zimmerwald dans la démocratie socialiste suisse» nettement orientées vers Moscou. Les agents bolchéviques parcouraient le pays. En mars 1918, le fameux «Mémorial de la guerre civile» rédigé par Robert Grimm fut adopté par le comité d'action d'Olten, composé de représentants du parti socialiste et de l'Union syndicale. Dans le courant de l'été, une mission bolchéviste avec Berzine et la Balabanoff s'établissait à Berne. A fin juillet, dans un congrès socialiste qui se tint à Bâle, plus de 30 orateurs se prononcèrent pour la grève générale immédiate. Il en fut de même quelques jours plus tard à Zurich. En sa qualité de président du comité d'action d'Olten, Grimm ne jugea pas la situation encore assez mûre, mais les préparatifs en vue du mouvement révolutionnaire furent poursuivis avec une intensité accrue.

Du reste, le moment approchait. En effet, la débâcle des empires centraux allait donner le signal de la révolution. Le 29 octobre, la direction du parti socialiste suisse publia un manifeste à l'occasion de la révolution russe, dans lequel on pouvait lire notamment :

«Déjà rougeie à l'horizon la révolution prochaine de l'Europe centrale ; l'incendie libérateur va consumer tout entier l'édifice vermoulu et ruiselant de sang du monde capitaliste. Ouvriers suisses, montrez que vous êtes décidés à revendiquer au sein de la nouvelle Internationale la place qui vous revient».

Dans les premiers jours de novembre, alors que la révolution éclatait en Allemagne et en Autriche, on jugea le moment favorable pour agir aussi en Suisse. «Lutter et vaincre ou mourir», pouvait-on lire dans l'appel à la grève générale. La révolution devait éclater le 10 novembre en Suisse. Berzine, après son expulsion de Berne, le reconnait formellement dans son rapport officiel. L'entente qui existait entre le comité d'Olten et Moscou ne peut être mise en doute.

Mais la tentative avorta grâce à l'attitude magnifique des troupes levées pour assurer le maintien de l'ordre. Le 14 novembre, la direction de la grève devait capituler. Le coup ayant manqué, d'amers reproches furent adressés au comité d'action d'Olten. Son président essaya de le défendre en décembre au cours d'un congrès où il ne cacha nullement que toute l'action révolutionnaire avait été préparée soigneusement des mois à l'avance et que son but était de surprendre l'adversaire, autrement dit d'acculer les forces nationales à l'abdication.

Un journal syndical a eu jadis le courage d'avouer que les exigences du comité d'action d'Olten ne passaient qu'au second rang mais que le principal était de «s'emparer du pouvoir politique». La façon dont les journaux socialistes commentèrent l'événement prouve à l'évidence qu'on se trouvait en présence d'une action révolutionnaire concertée dont le but était de s'emparer du pouvoir. Tout ce qu'on a pu dire et faire depuis lors ne change rien à cette constatation abondamment confirmée par les faits que nous venons de rappeler et qu'on n'a pas le droit d'oublier. P.S.M.

Sociétés locales

FAITES IMPRIMER vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, entêtes de lettres, affiches, etc., à l'imprimerie

Fiorina & Pellet, Sion

CH. LUCIETO
La Vierge rouge du Kremlin

40 Nobody devra prendre l'engagement d'honneur de cesser immédiatement l'enquête entreprise par lui pour le compte de l'ex-grand-duc Ivan Ivanovitch. Il devra s'engager en outre, à retourner immédiatement en Angleterre;

50 L'organisation blanche de combat devra être immédiatement dissoute.
Au fur et à mesure qu'Irma Staub exposait ses conditions, le sourire de Kharassoff s'accroissait.

Quand elle eût achevé :
— C'est tout? demanda-t-il.
— Mais oui.
— Et vous trouvez que ces propositions n'ont rien de déshonorant?

— Je n'ai pas à instituer une controverse avec vous sur ce sujet. Qu'elles soient déshonorantes ou non, cela ne me regarde pas. Ce qui me regarde, c'est de savoir si vous les acceptez.

— Et qu'arriverait-il si nous ne les acceptions pas?

— J'aurais le regret de vous faire conduire là d'où vous venez. Mais j'espère bien que vous ne m'obligerez pas à en venir à cette extrémité.

Kharassoff se leva :

— Eh bien ! fit-il, c'est ce qui vous trompe ! En mon nom personnel et au nom de mes amis — auxquels je ne ferai certes pas l'injure de les consulter — je refuse ces propositions.
— C'est votre dernier mot ? demanda-t-elle en se levant également et en se dirigeant vers la porte qu'elle ouvrit toute grande.

Kharassoff s'inclina sans répondre.
— Que votre destin s'accomplisse ! fit-elle. Comme s'il se fut agit-là d'un mot d'ordre, la pièce dans laquelle nous nous trouvions fut envahie par une douzaine de tchékistes qui, à raison de quatre pour chacun de nous, nous encadrèrent après nous avoir mis les menottes.

Irma Staub nous regarda longuement l'un après l'autre et prononça ce seul mot :

— Adieu !
Puis elle disparut...
Nous étions au pouvoir de la Tchèque...

Où l'on me fait une singulière proposition.

Dans un chapitre antérieur, j'ai décrit l'impression désastreuse que produisit sur moi ma première visite au siège de la Tchèque. Encore, à ce moment, étais-je libre... ou presque.

Il n'en était plus de même aujourd'hui... Aussi, quand, après avoir suivi en compagnie de mes gardiens, sous le regard tantôt haineux, tantôt apitoyé des passants, la Pokrovka, la Marosseika et, enfin, la rue Loui-uanka, j'entraï dans l'immeuble transformé en prison par la Tchèque et où elle a installé ses divers services, je m'attendais au pire...

Le commissaire qui avait procédé à notre arrestation — et que, depuis, je sus s'appeler Bartusoff — donna l'ordre à ses hommes de réintégrer Konstantinowna et Kharassoff dans

les cellules «spéciales» qu'ils occupaient auparavant et qu'ils avaient quittées la veille.

Konstantinowna — dont, en cette cruelle épreuve, le courage ne fléchit pas un seul instant — et Kharassoff me serrèrent silencieusement la main, puis, entraînés par leurs gardiens, disparurent dans l'intérieur de la prison.

Cette poignée de main fut la dernière que nous échangeâmes, car, depuis, je ne les ai jamais revus...

Quand il eut fini avec eux, Bartusoff, se tournant vers ses hommes, leur ordonna de me conduire — après m'avoir fouillé et mesuré — chez le camarade Krijalowsky, qui, ajouta-t-il, désirait vivement s'entretenir avec moi.

Cette déclaration me surprit d'autant plus que je savais, de source sûre, qu'il n'était pas dans les habitudes de la Tchèque de procéder de la sorte.

Avant de soumettre à un interrogatoire un prévenu, quel qu'il soit, les tchékistes ont bien soin de le laisser «mijoter» pendant plusieurs semaines, si ce n'est plusieurs mois...

Après quoi, déprimé moralement par la mise au secret et physiquement par le manque presque total de nourriture, le malheureux est entraîné devant le tchékiste chargé d'instruire son affaire, et, pour peu qu'il manque du ressort et du sang-froid nécessaires, il peut être considéré comme perdu.

La Tchèque, en effet, condamne administrativement, c'est-à-dire sans prendre la peine de traduire devant la justice (?) soviétique les gens qui tombent entre ses mains, et dont la défense, par conséquent, ne peut être régulièrement assurée...

Cette hâte, que je ne pus m'expliquer que

par le désir éprouvé en haut lieu de liquider au plus vite mon affaire, ne laissa pas de m'inquiéter quelque peu.

Ma situation avait ceci de particulièrement angoissant que, ayant pénétré sur le territoire soviétique sous un état civil autre que le mien, je ne pouvais même pas prier l'ambassade britannique à Moscou d'intervenir en ma faveur. Et mon cas — qui, dans un Etat normalement constitué, eût été considéré déjà comme étant d'une exceptionnelle gravité — s'avérait d'autant plus inextricable que, toutes garanties de justice m'étant refusées, je ne pouvais invoquer la moindre circonstance atténuante.

C'est d'ailleurs ce que me fit remarquer, non sans quelque ironie, le camarade Krijalowski, qui, après m'avoir fait subir l'habituel interrogatoire d'identité, ajouta :

— Veuillez remarquer, Monsieur Nobody, que rien ne me serait plus facile que de vous faire disparaître sans laisser de traces. Quelle est, en droit, votre situation? Pour moi, — si je m'en tiens au passeport qui vous a été délivré par l'ambassade soviétique de Londres, — vous êtes le citoyen Varine. Comme tel, puisque d'origine russe, vous êtes soumis aux lois actuellement en vigueur en Russie !

Mais il me plaît de vous faire la part belle et d'ignorer délibérément ce détail, qui, d'ailleurs, étant donné les crimes que vous avez commis, n'a plus qu'une importance relative...

— J'ai commis des crimes, moi? interrompis-je. De quoi suis-je donc inculpé?

Il se mit à rire, puis, compulsant mon dossier :

— Tout d'abord, fit-il, je vous inculpe de faux et d'usage de faux en matière d'état civil,

ce qui, en Russie, est puni par la peine de mort. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus?

— Pas le moins du monde. Après? — Vous êtes inculpé, en outre, d'espionnage politique et militaire. Peine de mort également !

— Si vous pouvez prouver que, moi, j'ai fait de l'espionnage, je passe condamnation. — Nous verrons. Vous êtes inculpé, enfin, de complot contre la sûreté de l'Etat, d'assassinat et de complicité d'assassinat.

— Diable! Et qui ai-je donc assassiné? — Mais, répondit-il en me fixant dans les yeux, quand ce ne serait que ce pauvre Theodorovitch...

— Voilà ce qu'il faudra prouver. — Nous le prouverons. — Je vous en défie bien, car j'ignore tout de cette affaire.

— Ah bas! Et moi qui croyais que vous aviez assisté à l'assassinat de ce... Je l'interrompis aussitôt, m'empressant de marquer le coup.

— Si j'ai assisté à l'assassinat, ce n'est donc pas moi qui l'ai commis !
Ma réponse le mit en fureur.

— Ah ça ! s'écria-t-il en tapant du poing sur la table, sommes-nous ici pour jouer au plaisir? Méfiez-vous, car je suis homme à vous faire fusiller immédiatement !
Je le fixai à mon tour.

— En quoi, fis-je, cela prouverait-il ma culpabilité? Un coup de poing n'a jamais été un argument.

— Cessons ce jeu! reprit-il, et revenons à notre affaire. Je vous sais habile; je sais aussi si que vous n'avouerez jamais... (à suivre)